

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



la fédération
des entreprises
d'insertion

Efficacité économique,
finalité sociale

SOMMAIRE

03

BILAN ET PERSPECTIVES
2018 : de l'audace et de la qualité

04

L'ANNÉE EN IMAGES

06

PORTER
Contribuer à l'élaboration de politiques publiques
de l'emploi efficientes

08

S'ALLIER
Faire alliances pour renforcer notre capacité
à convaincre

10

RASSEMBLER
Mettre en réseau les territoires, les entreprises,
les femmes et les hommes de la fédération

12

DOSSIER ÉCONOMIE CIRCULAIRE

16

ACCOMPAGNER
Être en proximité géographique et de besoins

18

ÉLEVER
Permettre une amélioration de la qualité
et une augmentation de l'offre de parcours

20

INNOVER
Cultiver l'innovation permanente

22

VIE FÉDÉRALE
Animer le réseau dans une dynamique
de construction collective

26

LES CHANTIERS CLÉS EN 2019

BILAN ET PERSPECTIVES

■ 2018 : de l'audace et de la qualité



Sur la lancée du magnifique Congrès de 2017, la fédération a fêté ses trente ans d'audace en 2018. Occasion d'un joli carnet de souvenirs sur les moments forts de la fédération, occasion de se retrouver avec les compagnons de route, occasion surtout de parler de jeunesse et d'avenir avec la présence d'étudiants et de jeunes entrepreneurs.

Une énergie bien utile pour continuer à avancer sur tous les fronts !

En interne pour mettre en œuvre une démarche qualité de réseau appuyée sur le référentiel des organisations professionnelles (Quali'OP), un chantier d'envergure qui embarque tous les permanents pour être encore plus performants collectivement, pour pousser l'avantage des entreprises d'insertion de l'économie circulaire dans le cadre des propositions pour la feuille de route pilotée par le ministère de la Transition écologique et solidaire, et avec une journée dédiée en décembre 2018 organisée avec l'ADEME.

En externe pour s'investir fortement dans la mise en place du PIC IAE, pour signer un accord-cadre plus engageant pour Pôle emploi et qui se limite à 6 mois, pour mettre en chantier la contribution de la fédération à l'ambition pour l'IAE, inscrite dans les engagements de la stratégie pauvreté, pour être présent le 30 novembre 2018 au lancement du Conseil de l'inclusion dans l'emploi et lancer concomitamment notre consultation interne pour le plan d'ambition IAE.

Le « quotidien » n'a pas été en reste, publications thématiques, chiffres clés et observatoire, commissions de travail ETTi, qualité, formation, filières, communication, tour des régions des élus du Bureau fédéral présents aux assemblées fédérales régionales...

Une fédération investie, experte et mobilisée ! Bravo une nouvelle fois à l'engagement de toutes et tous pour cette belle aventure partagée !

Luc de Gardelle
Président

L'ANNÉE EN IMAGES

JUIN

20 juin
Assemblée générale de la
fédération



20 juin
30 ans de la fédération



21 juin
Journée ETTi 2018



MAI

28 mai - Signature de l'accord-cadre
du PIC IAE au Ministère du travail



JANVIER

16 janvier

Remise du rapport Borello
à Muriel Pénicaud



AVRIL

9 avril

Mise en ligne du site
internet de la fédération
des entreprises d'insertion
Bourgogne-Franche-Comté

23 avril

Présentation de la feuille
de route du gouvernement
pour l'économie circulaire



FÉVRIER

7 et 8 février

Salon des entrepreneurs
à Paris



MARS

9 mars - Parution de l'Essentiel Filières #14

27 mars - Remise du rapport du Conseil
Economique Social et Environnemental
sur la commande publique responsable





OCTOBRE

2 octobre
Cahier n°7 de l'Observatoire
Les entreprises d'insertion font leur(s) marché(s)
Du 9 au 11 octobre
Congrès USH à Marseille

JUILLET

9 juillet
Rapport sur
l'expérimentation
AFEST
Synthèse et
perspectives



AOÛT

1^{er} août - Adoption de la loi
Pour la liberté de choisir son avenir
professionnel par l'Assemblée
nationale

UR	137
NTRE	30
NOMBRE DE VOTANTS	167
SUFFRAGES EXPRIMÉS	167
MAJORITÉ ABSOLUE	84

NOVEMBRE

21 novembre - Chiffres clés régionaux 2018
30 novembre - Lancement du Conseil
de l'inclusion dans l'emploi



DÉCEMBRE

4 décembre
Les entreprises d'insertion
dans l'économie circulaire :
une journée, un film, un cahier
20 décembre
Observatoire 2017 - Edition
2018



SEPTEMBRE

4 septembre - Parution des Chiffres clés nationaux 2018
13 septembre - Présentation de la stratégie de prévention et
de lutte contre la pauvreté par le Président de la République
Emmanuel Macron



EXPÉRIMENTATION

Contrat de
professionnalisation
en entreprise d'insertion

PORTER

■ Contribuer à l'élaboration de politiques publiques de l'emploi efficientes

Contribution de la fédération au rapport de la Cour des comptes sur l'IAE

C'est l'une des fonctions souvent discrète mais essentielle de la fédération : produire des contributions de fond pour promouvoir et développer les entreprises d'insertion. Retour sur le déroulé de l'enquête que la Cour des comptes a menée en 2018 sur l'IAE.

Après une première réunion avec les auditeurs de la 5^{ème} chambre, le 1^{er} février, la fédération a transmis un recueil de notes thématiques pour alimenter les travaux. La Cour a proposé le 26 juillet une procédure contradictoire sur la base d'un rapport provisoire, la fédération y a répondu le 20 septembre avec une note de 25 pages combinant apport de données pour une lecture nouvelle de l'IAE, propositions de recommandations et lecture détaillée et critique sur le rapport. La fédération a enfin défendu lors d'une audition, le 12 octobre, sa vision pour faire mieux et plus, avant que le rapport définitif ne soit publié le 15 janvier 2019. Au total, un travail de plaidoyer réparti sur une année !



Lancement du plan pauvreté dans le Grand Est



Le 20 décembre 2018, la première conférence régionale Grand Est des acteurs de la lutte contre la pauvreté s'est tenue à Strasbourg dans les locaux de l'ENA.

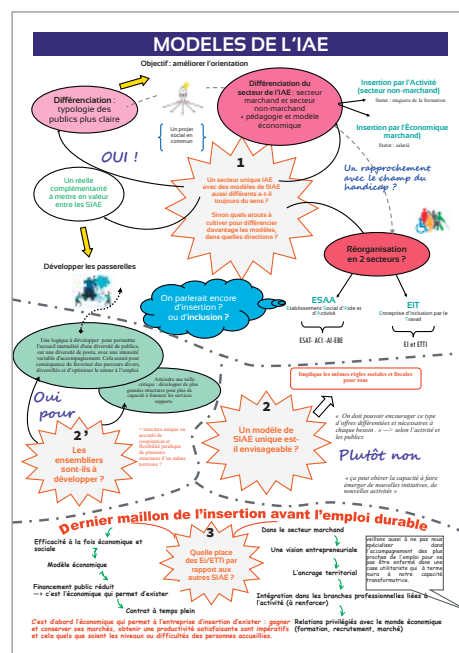
La stratégie du plan pauvreté repose sur une gouvernance régionale, portée par l'ensemble des parties prenantes, appuyée sur les acteurs de terrain. Dans ce cadre, des conférences régionales des acteurs seront organisées deux fois par an dans chaque région, avec pour objectifs d'impulser une mobilisation des acteurs et de préparer la contractualisation avec les départements.

A cette occasion, Luc de Gardelle a animé l'atelier « Insertion et mobilisation des entreprises » qui a réuni une cinquantaine de participants. Ce premier temps de travail amorce la réflexion sur la place de l'IAE dans le futur service public de l'emploi qui doit se construire en 2019.

Processus collectif et participatif à la réforme de l'IAE

La fédération a lancé, en octobre, une consultation auprès de ses membres pour imaginer l'IAE de demain. Plusieurs séances de travail ont été organisées en région, comme par exemple en Bourgogne-Franche-Comté où les adhérents ont planché sur le sujet.

Après avoir consulté les adhérents via un questionnaire individuel, la fédération Bourgogne-Franche-Comté a organisé un séminaire régional en début d'année 2019. Ce temps de travail collectif a permis d'aborder tous les sujets et de faire des propositions issues du territoire. Parmi les Ei et ETi de la région, 80 % ont répondu au questionnaire, 70 % étaient présentes au séminaire, soit huit heures d'échanges et de discussions en plénière et groupes de travail.



Plaidoyer intense et résultats concrets pour la formation des salariés en parcours

La fédération a fait de la formation professionnelle des salariés en parcours d'insertion une priorité de l'action de plaidoyer depuis 2017. Les actions se sont intensifiées en 2018, à l'approche d'échéances décisives.

La première avancée, avant tout symbolique, a été obtenue en février lors de la signature de l'Accord national interprofessionnel (ANI) sur la formation, pour lequel la fédération a sollicité et mobilisé les partenaires sociaux pendant plusieurs mois. L'objectif ? Inscrire pour la première fois le cas particulier des salariés en parcours d'insertion dans les dispositions de l'ANI. C'est désormais chose faite grâce à la CFTC qui s'est mobilisée à nos côtés.

La deuxième étape s'est jouée à partir du mois de mars auprès du gouvernement, et plus particulièrement du cabinet de Muriel Pénicaud. La fédération, aux côtés d'autres acteurs, a obtenu qu'une partie du Plan d'investissement dans les compétences lancé par le Président de la République soit consacrée à la formation des salariés en parcours d'insertion. 200 millions d'euros seront directement alloués à cet objectif par l'Etat jusqu'en 2022, avec la signature d'un Accord cadre national en mai.



La dernière échéance, et de taille, était le projet de loi Pour la liberté de choisir son avenir professionnel, entré en discussion au Parlement au mois de juin. La fédération a porté plusieurs propositions, et a obtenu le lancement d'une expérimentation ouvrant la possibilité d'utiliser le contrat de professionnalisation comme support des parcours d'insertion.

Evidemment le travail continue, pour que ces avancées se traduisent rapidement en résultats concrets pour la professionnalisation et la montée en compétences des salariés en parcours d'insertion.

Plateformes de formation des salariés en parcours



Certaines régions ont développé des plateformes de formations à l'image du Grand Est, de la Normandie ou des Hauts-de-France, afin de mutualiser une offre de formation à destination des salariés des structures de l'insertion par l'activité économique.

Recensement des besoins, ingénierie de formation, développement d'une offre de formation de proximité pour les salariés en parcours d'insertion... Le PRIAE Grand Est, programme régional de formation des salariés en parcours d'insertion, a réalisé 556 actions de formation en 2018. En Haut-de-France, la plateforme de professionnalisation a permis de former 253 salariés en parcours d'insertion. En Normandie, le GRAPI (groupement régional d'actions de professionnalisation et d'ingénierie), outre la mutualisation d'une offre de formation IAE sur le territoire, la professionnalisation des SIAE et la construction d'actions de formations innovantes pour les salariés en insertion, a organisé, en novembre 2018, une rencontre régionale à Caen avec les réseaux de l'IAE. Objectifs : informer les SIAE des dispositifs de formation existants ainsi que ceux nouvellement mobilisables comme le PIC IAE ; échanger sur les difficultés rencontrées sur le terrain pour construire une stratégie régionale.

S'ALLIER

■ Faire alliances pour renforcer notre capacité à convaincre

■ Une fédération engagée et ouverte

Croire en ses convictions ce n'est pas vivre avec ses seules certitudes ! C'est pourquoi la fédération est en échange permanent avec ses partenaires, pour se construire autant par nos convergences que par nos divergences.

La fédération est adhérente de l'Avisé, d'Amorce et d'Orée (économie circulaire), de France Active et de ENSIE, réseau européen dont elle est membre fondateur depuis 2001. La fédération rencontre aussi régulièrement les réseaux de l'inclusion, les partenaires sociaux, les associations de collectivités, de chômeurs, des entreprises, des investisseurs, les acteurs de la formation, des élus... bref tout un écosystème indispensable pour faire grandir nos projets. Adhérer, c'est aussi aller de pair avec désadhérer quand nous ne sommes plus en phase avec l'organisation. Cela a été le cas avec le Medef, avec la décision unanime du Conseil fédéral, le 12 décembre 2018, de ne pas renouveler notre adhésion.

■ Des inter-réseaux régionaux en marche

Après ceux du Grand Est, les réseaux de l'insertion par l'activité économique des Hauts-de-France et d'Occitanie s'organisent à leur tour en inter-réseaux à l'échelle de leur nouvelle grande région.



IRIAE Hauts-de-France



Inter-réseau IRIO

S'unir pour l'insertion

Par le nombre de salariés en parcours et de structures d'insertion, les Hauts-de-France sont une des premières régions en matière d'insertion par l'activité économique. Forts de ce constat, les réseaux de l'IAE de la région se sont regroupés afin d'unir leurs forces militantes au service de leurs adhérents respectifs et des publics qu'ils accompagnent dans l'emploi.

En janvier 2019, les premiers salariés de l'IRIAE Hauts-de-France ont débuté leurs missions afin de renforcer leurs échanges et travaux, soutenir l'appui aux structures d'insertion, développer les partenariats, renforcer les actions de formation et contribuer à l'harmonisation des bonnes pratiques.

Parce que les particularités de chacun et la concertation de tous peuvent donner naissance à l'unité, toute l'équipe de l'IRIAE Hauts-de-France espère que cette coopération sera porteuse d'actions harmonieuses et d'essaimage.

Coopérer pour plus d'efficacité et de mutualisation

Depuis 2015, la fédération des entreprises d'insertion Occitanie est un des leaders des travaux pour créer un inter-réseau IAE. Le fruit de cette collaboration est l'association IRIO (Inter-Réseaux IAE Occitanie).

IRIO vise à mettre en œuvre une politique commune aux réseaux de l'IAE de la région Occitanie, à déployer des actions au service de leurs adhérents, à assurer une représentation plus forte et partagée...

Plusieurs actions sont déjà en cours, financées par les pouvoirs publics, comme par exemple la structuration d'une plateforme commune de professionnalisation, la réalisation d'une étude sur les besoins en formation des structures d'insertion, alimentant la réflexion des instances de pilotage du PIC IAE, l'installation d'un observatoire socio-économique des structures d'insertion de la région.

L'IAE Grand Est au Conseil de l'Europe

Créé en janvier 2017 suite à la fusion des régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne, l'inter-réseau IAE (Innover et Agir pour l'Emploi) Grand Est, a tenu son assemblée générale le 31 mai 2018, au Conseil de l'Europe, à Strasbourg. Celle-ci a réuni une soixantaine de structures d'insertion et s'est poursuivie par une conférence-débat sur le thème : « formation, les super pouvoirs de l'IAE ! », à laquelle 160 personnes, acteurs de l'insertion et partenaires, ont assisté.



En faveur de l'emploi avec les entreprises des quartiers Nord de Marseille

Les quartiers Nord de Marseille n'évoquent automatiquement ni l'entrepreneuriat ni l'emploi. C'est pour aller à l'encontre de ces idées reçues, que le réseau Cap Au Nord Entreprendre (CANE) réunit 250 entreprises. Et pour apporter une réponse aux besoins récurrents en main d'œuvre de certaines de ces entreprises, la fédération des entreprises d'insertion Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur travaille étroitement avec ce réseau et rencontre les entreprises une à une afin de leur proposer des solutions sur mesure. Cette action est menée avec le soutien du Conseil départemental 13 et continue en 2019.



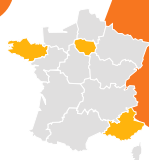
En vue d'optimiser les parcours entre structures d'insertion

La fédération des entreprises d'insertion Bretagne a réalisé, en 2018, un kit juridique, avec CHANTIER école afin de favoriser la logique de parcours entre structures d'insertion. Ce guide vise à sécuriser les SIAE dans leur rôle d'employeur tout en développant la complémentarité entre les différents types de structures d'insertion pour optimiser les parcours des salariés en insertion.



A la rencontre des porteurs de projets

Comme chaque année, la fédération était au Salon des entrepreneurs, à Paris. C'est sur le stand de l'Avisé, les 7 et 8 février, que la fédération régionale Ile-de-France a renseigné les candidats-entrepreneurs désireux de découvrir l'entreprise d'insertion. L'occasion de présenter les outils, l'appui et les relais possibles au montage de leurs projets, et d'enclencher un accompagnement avec la fédération.



Au rendez-vous majeur du logement social

Pour la 3ème année consécutive, la fédération était au Congrès Hlm de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) qui s'est tenu à Marseille du 9 au 11 octobre 2018. La fédération régionale Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur était l'un des 300 exposants. Cet événement a permis de mettre en avant les initiatives d'entreprises adhérentes de la région, ainsi que la diversité de leurs compétences ; d'échanger également avec des bailleurs sociaux, collectivités, architectes... lors du petit-déjeuner des partenaires de l'emploi et de l'insertion, organisé le dernier jour.

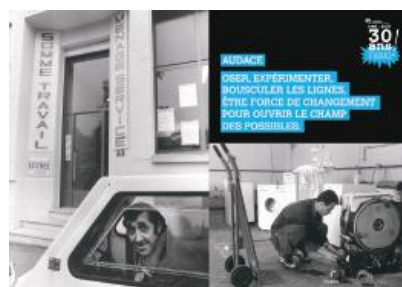
RASSEMBLER

- Mettre en réseau les territoires, les entreprises, les femmes et les hommes de la fédération

30 ans déjà !

Plus de 120 personnes se sont retrouvées le 20 juin 2018, à Paris, pour fêter les 30 ans de la fédération.

Pour l'occasion, la fédération avait choisi de se tourner vers l'avenir plutôt que de revenir sur le passé. Point de rétrospective donc mais un événement résolument orienté vers la jeunesse et les générations futures d'entrepreneurs avec une ouverture des festivités par le plus jeune dirigeant d'entreprise d'insertion, membre de la fédération ; un challenge relevé avec brio par cinq chefs d'entreprise face à un jury d'étudiants pour les convaincre de la pertinence du modèle d'entreprise d'insertion et leur donner envie d'en créer ou d'en reprendre une ; un quizz en direct pour tester les connaissances des participants sur la fédération et les entreprises d'insertion ; une table ronde, enfin, pour en savoir plus sur ce que les jeunes attendent de leur futur métier, les freins à surmonter et les leviers à activer pour qu'ils s'investissent dans le secteur de l'insertion. Un événement original et rythmé dont les participants ont apprécié l'audace... à l'image de la fédération depuis maintenant trois décennies !



Un carnet

Temps forts, clins d'œil, petites et grandes histoires... Les participants sont repartis avec le carnet des 30 ans de la fédération ; un carnet vivant, drôle et impertinent.

A retrouver sur le site
www.lesentreprisesdinsertion.org



Une expo

Lors de la conception du carnet des 30 ans, la fédération a ouvert boîtes à archives, cartons de photos... et découvert certains instantanés, montés en exposition, le temps de l'événement.

Un prix

En clôture de l'événement, la fédération a annoncé avec la Chaire innovation et entrepreneuriat social de l'ESSEC le lancement du Prix de la jeune entreprise d'insertion, en 2019. Prix aujourd'hui lancé et auquel le Crédit coopératif apporte également son soutien.

En route pour Quali'OP

Persuadée de l'intérêt des démarches qualité, la fédération accompagne depuis de nombreuses années ses adhérents à la mise en œuvre d'un management de la qualité. Aujourd'hui, c'est à son tour de se lancer dans une démarche de certification et de confronter ses pratiques aux exigences d'un référentiel qualité.

C'est l'engagement de service « Quali'OP » (qualité des organisations professionnelles) qui a été choisi comme référentiel de certification. Ce référentiel métier, destiné à professionnaliser l'activité des organisations professionnelles, propose à la fois un cahier des charges et un recueil du niveau de services. Il comprend 11 thématiques sur lesquelles s'engage la fédération quant aux services rendus à ses adhérents.

Cette démarche va permettre à la fédération d'homogénéiser son offre de service sur l'ensemble du territoire, de mieux cibler ses priorités et *in fine* d'apporter aux adhérents un engagement de service structuré, transparent et en amélioration constante.

Pour mettre en place une telle démarche qualité, tous les permanents de la fédération se sont mobilisés et des groupes de travail thématiques ont été lancés permettant d'analyser les pratiques existantes, de créer les outils appropriés et de proposer l'organisation la plus en adéquation avec les missions et les activités de chacun. Lancée en 2018, la démarche se poursuivra en 2019 pour une certification, prévue en 2020, par l'AFNOR.



DOSSIER

■ Économie circulaire

Contribution à la feuille de route économie circulaire

A l'invitation du ministère de la Transition écologique et solidaire fin 2017, la fédération s'est fortement mobilisée dans les travaux d'élaboration de la feuille de route économie circulaire, durant plusieurs mois. Elle a notamment porté différentes propositions visant à accélérer l'innovation et le développement des activités de recyclage et de réemploi ou encore la formation des salariés en parcours d'insertion sur les métiers de l'économie circulaire.

Le 23 avril, la fédération était à Matignon aux côtés des principaux contributeurs, lors de la présentation officielle par Edouard Philippe, des 50 mesures retenues par le gouvernement. Parmi elles, plusieurs propositions de la fédération comme la mise en place des taux d'emplois d'insertion vis-à-vis des opérateurs de collecte ou de traitement des déchets.

La fédération a globalement salué ce plan d'action ambitieux, à même d'accélérer la transition écologique et d'amplifier le développement des entreprises d'insertion engagées de longue date dans l'économie circulaire. Elle a toutefois regretté que l'emploi ne soit pas mieux pris en compte au côté de l'environnement.

Suite à la présentation de ces 50 mesures, la fédération s'est engagée dans les travaux destinés à leur mise en œuvre concrète. Elle a apporté, fin 2018, de nouvelles contributions, dans le cadre du projet de loi économie circulaire porté par la Secrétaire d'État, Brune Poirson, afin de promouvoir une économie circulaire créatrice d'emplois et d'activités, au plus près des territoires.



50 nuances de tri

En collaboration avec la fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire, l'entreprise d'insertion Nouvelle Attitude, située à Joué-lès-Tours, a ouvert ses portes, le 29 novembre.

Guidés par les salariés en parcours d'insertion de l'entreprise, les visiteurs ont découvert les différentes étapes du traitement des papiers, cartons, plastiques collectés ; de leur arrivée dans l'entrepôt jusqu'à leur chargement pour une seconde vie sous forme de pâte à papier, de plaques de cartons et de plastique broyé. Les visiteurs ont également pu mieux appréhender les parcours d'insertion au travers d'une exposition photos de portraits de salariés, par la diffusion d'un film et lors des échanges durant le cocktail qui a suivi les visites.

De la paille pour Balzac

Quelques semaines auparavant, Construire'Eco, entreprise d'insertion de l'Indre-et-Loire, avait également organisé des portes ouvertes pour sensibiliser à la construction et à la rénovation écologique à travers ses activités. Parmi elles, cette entreprise s'est vue confiée par la région Centre-Val de Loire un chantier formation à l'isolation thermique par l'extérieur avec le GRETA, pour rénover le gymnase Balzac, à Blois. De décembre 2018 à juillet 2019, des groupes de douze stagiaires se succéderont pour pré-fabriquer en atelier les 600 m² de caissons isolants remplis en bottes de paille qui seront ensuite posés sur le bâtiment. Cette formation répond aux attentes des entreprises du bâtiment qui peinent à recruter dans le domaine de la rénovation thermique par l'extérieur et ouvre les portes d'un titre professionnel à l'AFPA de Blois pour les stagiaires.

Partenaires pour une économie plus circulaire et solidaire

Signé en mars 2017, le partenariat entre la fédération et l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) a pour objectif de favoriser le développement d'activités innovantes, créatrices d'emplois dans l'économie circulaire, au sein des entreprises d'insertion. Zoom sur deux des actions, réalisées en 2018, dans le cadre de ce partenariat.



Fédérer autour de la collecte et de la gestion des déchets de bureau



Après une année 2017, orientée vers la mobilisation d'entreprises autour des déchets de bureau et la création d'un argumentaire sur la mise en place du décret 5 flux, l'année 2018 s'est organisée autour de deux axes.

D'une part, par l'organisation, le 30 mai 2018, d'une journée dédiée, dans les locaux de l'entreprise Nouvelle Attitude

où 24 participants ont pu découvrir le site de production puis échanger sur leurs actualités respectives et sur les outils qu'ils développent (logiciels, contenants...). D'autre part, par la capitalisation sur des initiatives innovantes portées par des entreprises adhérentes. La Boîte à Papier en Nouvelle-Aquitaine et Tricycle Environnement en Île-de-France ont notamment fait l'objet de visites et de reportages sur les prestations qu'ils proposent.

Structurer une filière de démantèlement des bateaux de plaisance et des mobil-homes



Après une première année dédiée à la montée en compétences de cinq entreprises d'insertion sur la gestion des mobil-homes en fin de vie, en s'appuyant sur le savoir-faire reconnu de l'entreprise Tripapyrus Environnement, la fédération a consacré l'année 2018 à structurer une filière nationale. Après, avoir chacune expérimenté des déconstructions de mobil-homes, les entreprises de la filière se sont réunies à deux reprises en 2018 : en juillet et en décembre, afin de mutualiser leurs expériences, leurs bonnes pratiques et leurs outils. Plusieurs entreprises de cette filière ont aujourd'hui contractualisé avec l'éco organisme. Parallèlement, la fédération a suivi les travaux nationaux de création d'une filière à responsabilité élargie du producteur sur les bateaux de plaisance et de sport avec l'objectif de développer des passerelles avec la filière des mobil-homes.

Les filières s'animent aussi en régions

Exemple avec la fédération Auvergne Rhône-Alpes qui développe depuis plusieurs années des commissions filières. Rencontres entre adhérents, échanges de pratiques, mais aussi développement d'actions commerciales conjointes, développement de groupements momentanés d'entreprises solidaires...

En 2018, deux faits marquants ont structuré cette dynamique qui apporte un nouveau souffle à la relation entre adhérents.

Le groupement espaces verts innovation, GEVI, a bénéficié d'une analyse stratégique du collectif par un groupe d'étudiants en master II IESS (insertion et économie sociale et solidaire) piloté par l'IRUP, institut régional universitaire polytechnique à Saint-Etienne.

La commission sous-traitance industrielle, STI, a soutenu l'émergence d'une étude de faisabilité, financée par l'UD du Rhône de la DIRECCTE Auvergne Rhône-Alpes, pour la création d'un atelier de sous-traitance multi-sites sur la métropole de Lyon.

Deux actions qui témoignent de la coopération à l'œuvre au service de l'emploi et du développement économique sur le territoire.





Une invitation à enrichir la boucle

Près de 110 participants étaient présents, lors de la journée « innovation, emploi et économie circulaire, enrichissez la boucle ! », organisée par la fédération avec le GRAPHIE, en partenariat avec l'ADEME, le 4 décembre 2018, à Paris.

Objectif de cette journée : valoriser les initiatives portées par les entreprises d'insertion dans l'économie circulaire et partager des clés pour développer des projets innovants, créateurs d'emplois pour les personnes les plus vulnérables, autour de la transition écologique.

La matinée a débuté par une table ronde sur les grands enjeux et opportunités d'avenir sur l'économie circulaire. Elle a réuni, Maxime de Rostolan, directeur du projet « Fermes d'avenir », Jacques Vernier, auteur du rapport sur les filières REP publié en mars 2018 et Jean-Charles Caudron de l'ADEME. Suite à ce riche temps d'échanges, neuf chefs d'entreprise, porteurs de projets précurseurs dans l'économie circulaire, ont présenté leurs initiatives. Antoinette Guhl, adjointe à la mairie de Paris, en charge de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale et de l'économie circulaire, est venue clore cette matinée.

Après un déjeuner convivial, les participants se sont répartis dans différents forums pour approfondir trois sujets : les opportunités de développement sur les nouvelles filières REP en cours d'élaboration ; les enjeux liés à l'ancrage territorial des entreprises ; les activités et méthodes développées par des entreprises d'insertion pour maîtriser leur filière.



Douze pages...

La journée a été l'occasion de présenter en avant-première, le huitième cahier de l'observatoire, intitulé « Les entreprises d'insertion dans la boucle », publié par la fédération.

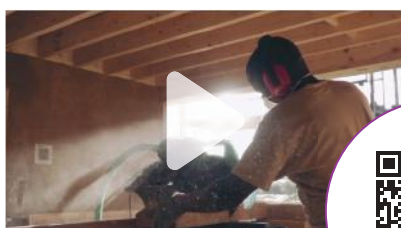
Les différents témoignages et avis d'experts qui le composent, mettent en valeur le caractère pionnier des entreprises d'insertion dans l'économie circulaire, en innovant et défrichant de nouvelles filières pour « mieux produire », « mieux consommer », « mieux gérer les déchets » et « mobiliser les réseaux ». *Cahier téléchargeable sur : www.lesentreprisesdinsertion.org*

...et six minutes

Pour ouvrir la journée, les participants ont pu découvrir le film sur l'économie circulaire et les entreprises d'insertion croisant animation et reportages d'entreprises membres de la fédération avec :

- la production d'isolants, à partir de matelas recyclés par Recyc-Matelas ;
- la construction écologique en paille porteuse, par APIJ BAT ;
- le démantèlement de mobil-homes et le recyclage des plastiques par Tripapyrus Environnement.

Film à voir ou à revoir sur la chaîne YouTube de la fédération.





EntreprisesInsertion @lafederationEI · 4 déc. 2018

#Enrichissezlaboucle "l'économie circulaire est née dans l'ESS parce que les entreprises d'insertion sont agiles !" @antoineguhl #inclusion



3 3



EntreprisesInsertion @lafederationEI · 4 déc. 2018

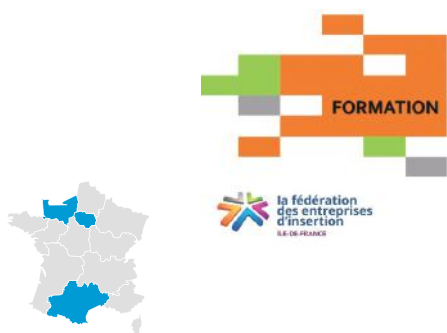
#Enrichissezlaboucle "Il faut des acteurs forts sur le territoire, les entreprises d'insertion ont un rôle important" @antoineguhl #inclusion #ESS

1 1 1



ACCOMPAGNER

■ Etre en proximité géographique et de besoins



Se former au GME : objectif développement !

En janvier, la fédération Île-de-France a organisé une journée de formation sur la constitution de groupement momentané d'entreprises (GME). Huit entreprises d'insertion avaient la volonté d'utiliser cet outil pour se renforcer. Les participants ont pu envisager des collaborations sur le mode de la proximité géographique ou d'activité, notamment dans le secteur de la propreté.

Webinaires financiers : la visio qui finance

Après deux premières éditions qui auront permis de doper plusieurs business plans, la fédération a décidé de poursuivre, en 2018, sa série des webinaires financiers. Le principe est simple : un partenaire financier d'un côté, des adhérents en recherche de financements de l'autre, et un espace collaboratif pour les réunir. LITA.CO et le Crédit Coopératif se sont ainsi prêtés à l'exercice, réunissant une dizaine de participants à chaque fois. Une nouvelle façon de faciliter l'investissement sur des projets portés par les Ei et ETTi !



L'accompagnement au changement

GME, PIC IAE, outils de financements, prélèvement à la source, dématérialisation des marchés publics... l'environnement des Ei et ETTi évolue sans cesse. Pour accompagner ces changements, la fédération a mis en place différentes actions tout au long de l'année 2018. Illustration avec quelques exemples...



Prélèvement à la source : comment ça marche ?

La fédération régionale Occitanie, avec l'intervention de son commissaire aux comptes, a organisé à l'automne un afterwork pour répondre à toutes les questions des adhérents sur le prélèvement à la source : définition, intérêts et personnes concernées, points d'attention et obligations pour les employeurs, gestion du prélèvement à la source pour les prestations sociales reçues...



Dématérialisation des marchés publics : formation-action

La fédération Normandie a organisé, en octobre, une formation-action suite à la dématérialisation des marchés publics, entrée en vigueur au 1^{er} octobre. L'après-midi, dans les locaux d'ABBEI, entreprise d'insertion spécialisée dans le bâtiment qui répond souvent à des marchés publics, les Ei et ETTi participantes ont pu s'entraîner à répondre à un appel d'offre, de l'analyse des pièces aux critères essentiels jusqu'à la signature électronique.



PIC IAE où en est-on en Île-de-France ?

Fin septembre, la fédération a mobilisé une trentaine d'adhérents franciliens sur le déploiement du PIC (Plan d'Investissement Compétences) IAE, en présence d'OPCA. Effet levier, moyens dégagés, rétroactivité, prise en charge de salaires, gratuité des coûts, OPCA-interpro, autant de sujets évoqués pour mobiliser l'engagement des OPCA. Un engagement à poursuivre en 2019 avec les OPCO à venir !

Journée ETTi 2018 : symphonie d'initiatives et concerto d'experts



Placé sous le signe de l'« innovation et transformation : quelle nouvelle partition pour l'ETTi ? », la journée ETTi, rendez-vous annuel dédié au travail temporaire d'insertion, organisé par la fédération, a réuni soixante-dix entreprises, le 21 juin, à Paris.

La journée s'est ouverte par un challenge ETTi, avec la présentation rythmée de projets innovants autour des transformations sociétales. L'Atelier relooking, développé par L2I, a été élu initiative d'or ETTi 2018.

La matinée s'est poursuivie par un temps d'échange privilégié avec Isabelle Eynaud-Chevalier, déléguée générale de Prism'emploi, et Marie-Hélène Bailly, directrice générale du FAFTT, autour des perspectives et des enjeux du travail temporaire, et de la réforme de la formation professionnelle.

L'après-midi était dédiée, quant à elle, à la qualité de vie, la sécurité et la santé au travail. Les ETTi se sont penchées sur ces sujets avec Patrick Conjard, responsable du Fonds pour l'amélioration des conditions de travail à l'ANACT et Daniel Lascols, directeur général du FASTT.

Nouvelle équipe pour le fonds GARAN'TTi

Le Fonds GARAN'TTi s'est réuni autour de sa nouvelle équipe, présidée par Christelle Villair-Cabane, dirigeante de l'ETTi ANETTi, le 5 juin 2018 à Paris, pour analyser les dossiers de renouvellement présentés.

Les 31 ETTi bénéficiaires ont pu s'appuyer cette année encore sur l'accompagnement au long cours du fonds pour couvrir leur garantie financière obligatoire.

Aux côtés du Crédit Coopératif et de France Active, les membres de la Commission d'engagement pour la fédération sont désormais élus par le Conseil fédéral.

Retrouvez le Fonds en chiffres dans l'Observatoire 2017 :

www.lesentreprisesdinsertion.org/publications/observatoire-2017



L'expertise juridique au service des adhérents

Le service juridique a continué son activité d'information et d'appui aux adhérents, poursuivant sa mission de professionnalisation et de sécurisation des pratiques auprès des acteurs de l'insertion.



APPUI

41 questions juridiques traitées

• Thématiques

- 61% de questions sur l'insertion par l'activité économique¹
- 24% de questions relatives aux relations de travail dans l'entreprise
- 15% de questions de natures diverses²

• **Temps moyen de traitement** : 2 heures

• **Délai de réponse** : entre 1 et 5 jours

¹ Contrats de travail des salarié.e.s en parcours (CDDi, contrat de mission en ETTi), agrément, conventionnement ...

² Fiscalité, marchés, groupements...



EXPERTISE

- **2 fils d'actualités** juridiques retraçant notamment la réforme du droit du travail
- **1 dossier** sur les discriminations au travail
- **1 formation** sur le droit du travail après la réforme Macron
- **4 notes** sur la sécurisation des parcours³; la santé et la sécurité en ETTi ; le droit de regard de l'acheteur public sur le casier judiciaire ; le cumul « service civique & CDDi »
- **1 appui-conseil** auprès de fédérations régionales : en Bretagne sur la réalisation d'un kit juridique, en Nouvelle-Aquitaine sur la santé des intérimaires et en Bourgogne-Franche-Comté sur les addictions au travail.

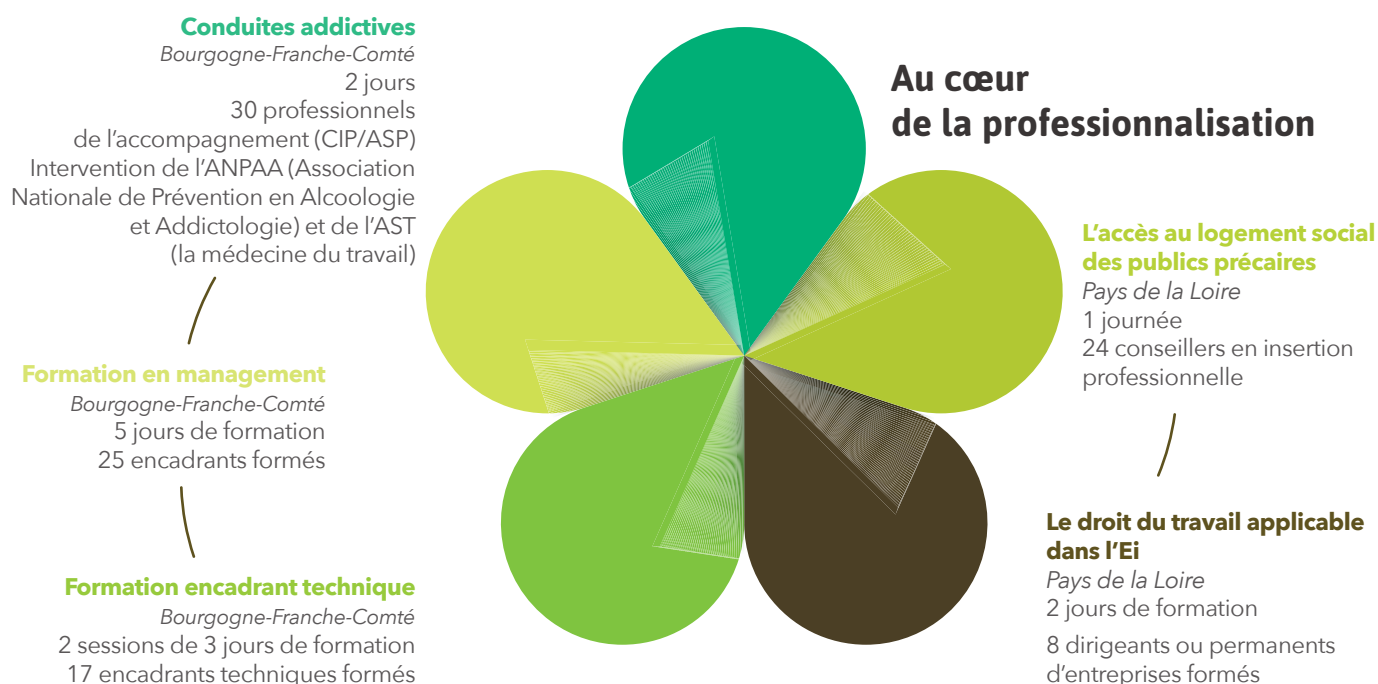
³ Suspension du contrat de travail, suspension d'agrément, extension d'agrément

ÉLEVER

■ Permettre une amélioration de la qualité et une augmentation de l'offre de parcours

■ Un peu, beaucoup, passionnément...

Mission permanente de la fédération, la professionnalisation des salariés permanents des Ei et ETTi, cela afin d'accompagner au mieux les personnes en parcours d'insertion. Cette année encore plusieurs formations se sont tenues en régions pour répondre aux besoins de formation des encadrants techniques, des chargés d'insertion professionnelle (CIP) ou encore des dirigeants dans leur fonction de manager ou d'employeur. Illustration, non exhaustive, avec les fédérations régionales Bourgogne-Franche-Comté et Pays de la Loire.



Des visites de structures d'insertion pour dynamiser la prescription

La fédération des entreprises d'insertion Grand Est a poursuivi le cycle de visites, initié au sein du réseau inter-structures alsacien en 2016, visant à améliorer les connaissances réciproques entre structures d'insertion de Strasbourg et opérateurs de l'accompagnement des publics éloignés de l'emploi : travailleurs sociaux, conseillers Pôle emploi...

Huit visites, comme celle de l'entreprise d'insertion Sistra, spécialisée dans la sous-traitance industrielle, ont été organisées au cours de l'année. Celles-ci ont réuni au total 123 personnes. Au-delà du réseautage, ce cycle de visites a pour objectif de fluidifier les orientations vers les SIAE et ainsi d'optimiser les recrutements. Ces rencontres débutent par la visite de l'entreprise pour découvrir les différents postes de travail, et se poursuivent par un temps d'échanges entre la structure d'insertion d'accueil et les organismes d'orientation. Ainsi, travailleurs sociaux, accompagnateurs socio-professionnels et encadrants techniques échangent librement sur les modalités de recrutement et l'organisation des parcours d'insertion (type de contrat, durée de travail, accompagnement, etc.). Face au succès de cette initiative, le programme est reconduit pour l'année 2019.



■ En route pour la RSE

Ce fut une année d'intense activité pour la commission qualité qui s'est réunie presque chaque mois pour venir à bout du grand chantier de rénovation du référentiel AFAQ Ei/ETTi.

Experts, parties prenantes, chefs d'entreprises, tous ont été sollicités pour participer à la réflexion et à la rédaction de ce référentiel « nouvelle formule ». Son objectif ? Passer d'une démarche orientée qualité à une vision RSE (responsabilité sociétale des entreprises) et proposer aux entreprises inclusives, un label sectoriel. Des sujets comme la gouvernance, l'environnement, l'ancrage territorial, le dialogue avec les parties prenantes, etc. ont été réinterrogés et ont été intégrés à ce nouveau référentiel qui a toutefois conservé et « sanctuarisé » ce qui fait la spécificité de l'entreprise inclusive : sa finalité sociale et le processus insertion lié à son cœur de métier. Les auditeurs de l'AFNOR ont testé dans deux entreprises témoins la robustesse et la faisabilité de ce nouveau référentiel et leurs retours ont été très satisfaisants. Une dernière phase de relecture et de validation est en cours avant un lancement officiel en 2019 !

Le référentiel demain



Présentation en régions

Les fédérations Bourgogne-Franche-Comté et Nouvelle-Aquitaine ont organisé, à l'automne, un temps de présentation du nouveau référentiel, pour les Ei et ETTi de leurs régions respectives.



Vingt-deux personnes avaient fait le déplacement, le 5 octobre, à Saint-Loubès, en Nouvelle-Aquitaine, pour en savoir plus sur l'évolution du référentiel qualité AFAQ Ei/ETTi vers une démarche de responsabilité sociétale des entreprises. Cette journée, à laquelle assistait également

l'AFNOR, a permis de rappeler les enjeux et objectifs de ce nouveau référentiel pour la fédération et ses entreprises membres ; d'échanger aussi sur les pré-requis et d'identifier, parmi les Ei et ETTi participantes, celles déjà prêtes à s'engager dans cette démarche en 2019.

Un mois plus tard, ce fut au tour des Ei et ETTi de Bourgogne-Franche-Comté de découvrir le nouveau référentiel et les entreprises présentes l'ont confirmé, au-delà de leurs pratiques sociales, elles se reconnaissent déjà dans ce nouveau référentiel qui intègre les grands enjeux de la RSE et souhaitent renforcer cet axe. À cette occasion,

plusieurs entreprises ont pu partager leurs retours d'expérience, comme INEO, entreprise de travail temporaire d'insertion certifiée AFAQ Ei/ETTi depuis trois ans, ou encore BTS Blanchisserie, certifiée AFAQ Ei/ETTi, également entrée dans une démarche ISO 26000 et dont sa directrice, Valérie Masson-Perrin, a souligné le pouvoir fédérateur au sein de l'entreprise : « les deux tiers de l'équipe se sont spontanément inscrits pour piloter un axe de travail selon les sujets qui leur tenaient à cœur comme la lutte contre les discriminations, l'égalité femme/homme ou encore la biodiversité ».

INNOVER

■ Cultiver l'innovation permanente

Dans quel monde vivrons-nous demain ?

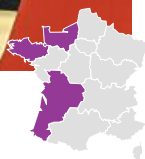
Cette vaste question était au cœur de l'événement organisé par la fédération régionale Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec ses homologues CHANTIER école et COORACE, le 15 juin, à Marseille.

Les adhérents et partenaires des réseaux régionaux de l'insertion se sont donnés rendez-vous à la Coque Numérique, centre d'innovation et d'événementiels digitaux, pour échanger avec Marc Pouzet, président du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) et René Frégny, écrivain romancier humaniste. Anthony Escurat, responsable des affaires économiques au MEDEF PACA, animait cette rencontre. Les sujets abordés ont été nombreux, comme l'éducation, le travail, la responsabilité des entreprises ou encore le sens de la vie professionnelle, permettant à chacun de prendre de la hauteur comme en témoigne Cécile Cervoni, dirigeante d'ES Propreté, entreprise adhérente à la fédération : « Cette rencontre nous offre l'occasion de prendre du recul et de sortir de nos quotidiens qui sont parfois très pressants. Echanger avec des penseurs de cette qualité nourrit nos réflexions et nous engage à envisager les choses sous un autre angle, cela libère la créativité et c'est très bienvenu ! ».



« Les modèles changent, nous sommes au paroxysme de la transformation mais on ne doit pas avoir peur, il faut que les chocs de génération se produisent. » Marc Pouzet

« On privilégie le législatif plutôt que l'éducation, mais le simple fait de vivre en société ne nous rend pas égaux. Des enfants entrent à l'école avec 500 mots de vocabulaire de plus que d'autres et tout est joué. » René Frégny



Faiseurs d'Hope : pour l'emploi et l'autonomie des réfugiés

Face aux conflits du Proche et Moyen-Orient et de l'Afrique de l'Est générant l'arrivée de réfugiés sur le territoire français, sept OPCA dont le FAF.TT ont répondu en commun à l'appel à projets lancé par le FPSPP (Fonds Paritaire pour la Sécurisation des Parcours Professionnels) sur la « formation à destination des réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire ».

En partenariat avec l'AFPA, un parcours « tout intégré » a été construit comprenant accueil, hébergement, formation, accompagnement social et professionnel, positionnement et suivi en emploi. Le programme Hope (Hébergement Orientation Parcours vers l'Emploi) était né.

Celui-ci s'est rapidement développé dans différents territoires, mobilisant fédérations régionales et membres entreprises de la fédération. En Nouvelle Aquitaine, STTIL Limoges accompagne ainsi des stagiaires en collaboration avec l'AFPA et le FAF.TT. Ces personnes suivent des cours de français, puis des cours « métiers » pour travailler leur projet professionnel. ADEF + accompagne un stagiaire sur le site de Montluçon.

En Normandie, Humando Insertion a renouvelé le « programme Horizons » en intégrant une soixantaine de personnes sous statut de réfugiés, sur les métiers de l'industrie, du bâtiment, du nettoyage et du service.

Dans les Côtes-d'Armor et le Finistère, ALTER et SATO Intérim accompagnent soixante et onze réfugiés sur les territoires de Saint-Brieuc, Brest et Morlaix depuis décembre 2017.

L'objectif est de garantir aux personnes, bénéficiant de la protection internationale, une insertion professionnelle et une intégration réussie. Un dispositif rassurant autant pour les publics, les collectivités et les entreprises qui y voient une nouvelle solution pour répondre à leurs besoins de recrutement, tout en soulignant leur savoir-faire d'inclusion des plus fragiles dans la société.

Insertion & Handicap : un pari gagnant !

Alors que le taux de chômage tend à diminuer en Normandie, celui-ci s'accroît pour les personnes en situation de handicap. Pour le Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH) Normandie dont la première orientation est de développer une politique inclusive pour favoriser le retour à l'emploi de ces personnes, les Ei/ETTi, avec leur pédagogie, basée sur la formation *in situ* et l'accompagnement, apparaissent des partenaires de choix !

Afin de mieux connaître les travailleurs en situation de handicap déjà en poste, la fédération des entreprises d'insertion Normandie a réalisé, en 2018, une analyse des profils déjà accueillis auprès de treize Ei/ETTi.

L'analyse des postes de travail a mis en avant de nombreuses contraintes physiques (station debout, gestes répétitifs...) et environnementales (travail en extérieur, bruit...).

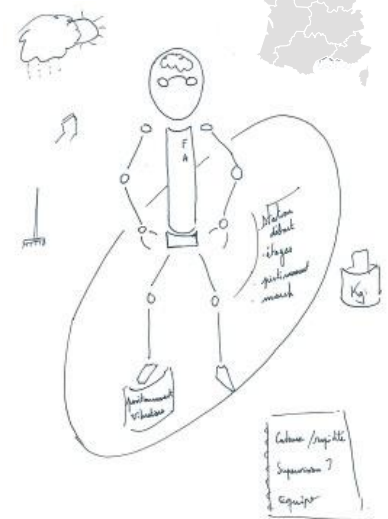
Cela n'a pas empêché les chargés d'accompagnement d'accueillir des personnes en situation de handicap dès lors qu'ils avaient développé une vraie approche « Ressources Humaines » des postes, en détaillant avec précision les savoir-faire et savoir-être ainsi que les contraintes inhérentes au poste de travail, et qu'ils avaient intégré les conséquences du handicap sur ce même poste.

Premier bilan encourageant

Près de 70% des Ei/ETTi (9 sur 13) respectent l'obligation d'embauche de travailleurs handicapés et vont bien au-delà des « 6% » indiqués dans la loi. En tout, cinquante-deux personnes embauchées par les Ei/ETTi ont une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Elles sont d'autant plus nombreuses qu'un lien étroit existe avec les services de CAP EMPLOI.

Les pistes maintenant pour aller plus loin sont de :

- poursuivre l'état des lieux sur l'ensemble des Ei/ETTi normandes ;
- développer des actions pour permettre aux chargés d'accompagnement de développer à la fois leurs compétences RH et handicap ;
- soutenir la pédagogie par l'exemple : « si moi j'y arrive sur mon poste, pas de raison que ce soit impossible pour toi ! ».



Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin

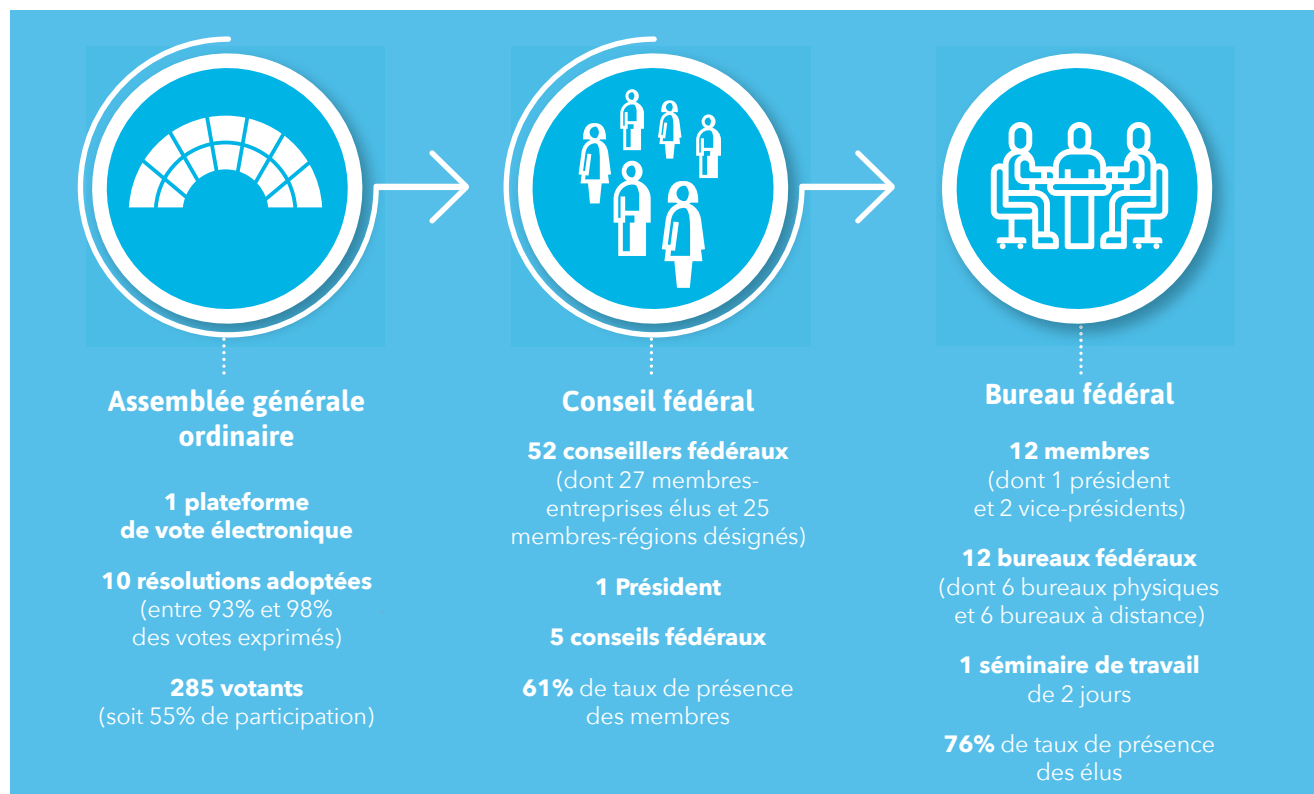
Pour mettre toutes les chances de son côté et voir aboutir le lancement de la démarche qualité fédérale Quali'OP, la fédération a expérimenté une nouvelle dynamique de travail faisant appel aux méthodes et outils de l'intelligence collective.

Les permanents de la fédération ont été accompagnés, tout au long de l'année 2018, pour réfléchir et travailler sur les conditions nécessaires à une coopération efficace : identifier et renforcer les liens, valoriser la diversité des connaissances et des compétences, autonomiser les membres et prendre des décisions basées sur le consensus sont autant d'exemples qui permettent de favoriser l'action collective pour réussir à coproduire. Le projet Quali'OP permet la mise en action de cet accompagnement et offre ainsi aux permanents de la fédération la possibilité d'appliquer les principes du travail collaboratif.

VIE FÉDÉRALE

- Animer le réseau dans une dynamique de construction collective

■ Instances



■ Réunions des permanents

40 salariés permanents de la fédération

(dont 29 répartis dans 13 fédérations régionales et 11 au siège)

1 séminaire de travail de 2 jours

3 réunions des permanents de 2 jours

21 fils d'actualités en visioconférence

65% de taux de participation

■ Séminaire de rentrée 2018



Le séminaire de rentrée a réuni les permanents et les membres du Bureau fédéral, les 18 et 19 septembre 2018, à Paris.

Ces deux jours de travail ont permis de travailler sur des thématiques de fond comme la formation ou encore le développement de l'accès à l'emploi durable mais aussi sur des sujets d'actualité plus spécifiques comme la réforme de l'IAE et le rôle de la fédération dans la future instance du Conseil de l'inclusion dans l'emploi.

Ce séminaire a aussi été l'occasion de poursuivre le déploiement de Quali'OP, démarche qualité dans laquelle s'est lancée la fédération, en travaillant sur les outils et le processus de mise en œuvre, et de réfléchir collectivement à la feuille de route des actions pour 2019.

■ Commissions de travail



Commission **Qualité**

6 réunions
11 membres

Sujet :
révision du référentiel
Afaq Ei/ETTi



Commission **ETTi**

4 réunions
13 membres

Sujets :
journée ETTi, ouverture
du fonds GARAN'TTi,
réforme IAE



Commission **Filières vertes**

3 réunions
10 membres

Sujets :
feuille de route économie
circulaire, journée écono-
mie circulaire et film



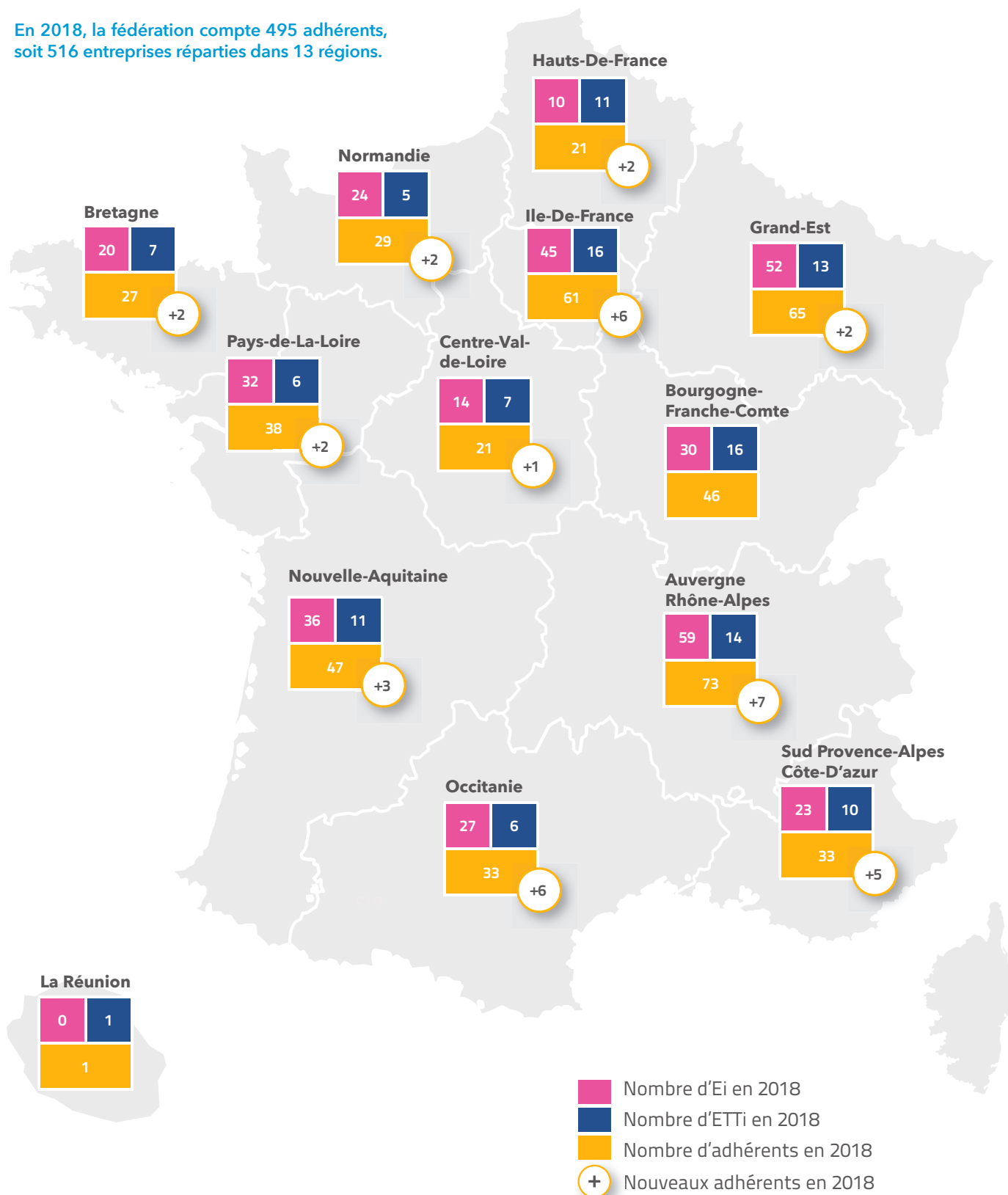
Commission **Communication**

8 réunions
6 membres

Sujets :
30 ans de la fédération,
Quali'OP Communication
externe, plan de commu-
nication 2019

Adhérents

En 2018, la fédération compte 495 adhérents, soit 516 entreprises réparties dans 13 régions.



Nouveaux adhérents 2018

Avec 38 nouveaux adhérents (dont 31 Ei et 7 ETTi), le modèle d'entreprise d'insertion prouve cette année encore son dynamisme et sa modernité.

Parmi les nouvelles entreprises adhérentes, 29 sont des entreprises créées en 2017 ou 2018 (soit 76 % de créations) démontrant le rôle primordial des fédérations régionales dans l'identification et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et des porteurs de projets.

Répartition des nouveaux adhérents en 2018 par région

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	+7
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	+0
BRETAGNE	+2
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	+1
GRAND EST	+2
HAUTS-DE-FRANCE	+2
ILE-DE-FRANCE	+6
LA RÉUNION	+0
NORMANDIE	+2
NOUVELLE-AQUITAINE	+3
OCCITANIE	+6
PAYS-DE-LA-LOIRE	+2
SUD PROVENCE-ALPES CÔTE-D'AZUR	+5

Répartition des nouveaux adhérents en 2018 par secteur d'activité

Agriculture / Élevage	+2
Bâtiment	+5
Conditionnement	+2
Tri sélectif / Gestion Déchets	+10
Espaces verts	+3
Informatique / Multimédia	+1
Métallerie / Serrurerie	+1
Restauration	+4
Services	+3
Travail temporaire	+7

Zoom sur deux d'entre eux

DIGITANIE

Pourquoi la communication ?

Nous avons créé une entreprise d'insertion dans le domaine de la communication numérique pour offrir aux personnes vulnérables une porte d'entrée vers ces métiers en croissance. En milieu rural, avec le déploiement de la fibre, le numérique est un des leviers pour l'emploi et une réponse aux freins liés à la mobilité des demandeurs d'emploi. Au sein de Digitanie, nous cultivons les possibilités offertes par les nouveaux outils de communication et de collaboration pour permettre aux Intégrants de se familiariser avec les « codes » du secteur.

Pourquoi la fédération ?

Le statut d'Ei est très important dans notre conception de l'insertion. Nous souhaitons intégrer nos salariés dans une économie marchande avec des clients locaux : ils sont potentiellement les futurs employeurs de nos intégrants. En offrant un cadre de travail bienveillant et un accompagnement adapté aux métiers du numérique, nous pensons que nos intégrants sont mieux préparés à un emploi durable. Efficacité économique + finalité sociale : tout est dit, c'est vraiment notre philosophie.



digitanie
terroir numérique

PENN AR BIO

Entreprise d'insertion créée en 2018 à Brest par deux associations, AILES et RUBALISE, PENN AR BIO porte une cuisine centrale et un restaurant certifié AB. Elle a obtenu 11 postes d'aides de cuisine en CDDI pour une production de repas livrés aux établissements scolaires et aux structures à vocation sociale qui atteint déjà 1 500 repas par jour et bientôt son double. Le restaurant d'une capacité de 59 places en self ouvrira avant l'été 2019. Ces deux nouvelles activités viennent en complément de plusieurs supports ACI, en restauration et en transport, ainsi qu'une légumerie d'insertion. Une nouvelle marche complémentaire pour l'insertion des personnes éloignées de l'emploi durable est ainsi créée, avec comme base une alimentation responsable et de qualité pour les finistériens.



LES CHANTIERS CLÉS EN 2019

Une nouvelle ambition pour l'IAE

La fédération était présente à la présentation du plan pauvreté par le Président de la République le 13 septembre 2018, qui a fixé le cap de + 100 000 personnes dans l'IAE en 2022. Dès cette annonce, la fédération s'est organisée pour produire une contribution qui soit le fruit réel d'un travail de terrain et collectif, avec des rencontres régionales, des temps techniques avec les permanents, des temps politiques, des temps croisés de séminaire national, et enfin des temps de décision lors du Conseil fédéral du 14 mars pour débattre et adopter les mesures proposées.

Le prix JENi

Annoncé lors des 30 ans, le 20 juin 2018, la fédération lance en 2019, le prix JENi (Jeune ENTreprise d'Insertion), en partenariat avec la Chaire innovation et entrepreneuriat social de l'ESSEC et avec le soutien du Crédit Coopératif. Objectif : attirer et récompenser les jeunes talents pour développer des entreprises d'insertion innovantes. Rendez-vous le 19 juin 2019 pour découvrir le premier lauréat lors de l'assemblée générale de la fédération.

La qualité à tous les étages

Le nouveau référentiel inclusion et RSE est sur le haut de la pile des dossiers de l'année : intense programme de travail de la commission qualité pour élaborer ce nouveau référentiel avec toutes les parties prenantes. Qualité encore avec la fédération cette fois-ci, qui à l'appui d'un travail d'intelligence collective lance un chantier de fond pour partager outils, méthodes, procédures, processus... et poser les bases de la Fédération 2020.

Une partie des actions relayées dans ce rapport a été financée par le FSE.

Le Fonds Social Européen (FSE) est l'un des cinq fonds structurels de la politique européenne de cohésion économique, sociale et territoriale dont les objectifs visent à réduire les écarts de développement existant entre les pays de l'Union européenne et à promouvoir une croissance durable, intelligente et inclusive, conformément aux objectifs de la Stratégie Europe 2020.

La fédération des entreprises d'insertion a un conventionnement avec le FSE, sur la période 2018/2020, ayant pour axe prioritaire la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion. Les actions financées visent à :

- accompagner les permanents des entreprises d'insertion et de la fédération dans la professionnalisation de leurs pratiques et de leurs activités
- connecter davantage les entreprises d'insertion avec les entreprises classiques
- multiplier les coopérations
- encourager les entreprises d'insertion à innover pour être en mesure de proposer des parcours d'insertion aux personnes vulnérables, participant à la construction d'une société plus inclusive



Efficacité économique,
finalité sociale

- Olivier DUPUIS, secrétaire général
- Junior AHLOU, Chargé d'accompagnement QUALI'OP
- Claire BEAUVAIS, assistante d'équipe
- Jean-Philippe BUGNICOURT, juriste
- Cendrine DUQUENNE, chargée de mission Communication
- Guillaume LABBE, chargé de mission Filières vertes et ETTi
- Claire LEBOUCHER, assistante Communication et Réseau
- Manuel HAVILLE, chargé de mission Gestion et Analyse de données
- Sasa MUKOIE, assistante administrative et de gestion
- Muriel PIBOULEAU, chargée de mission Qualité et Formation

Cette année encore, les délégués régionaux et les équipes en région se sont mobilisés, au service des entreprises et des projets de la fédération.

- En Auvergne-Rhône-Alpes : Christophe BONALDI, Xavier BRAECKMAN, Karelle CHEVRIER, Pauline GERVAIS, Alexandra PANAYIS
- En Bourgogne-Franche-Comté : Michaël COULON, Anaïs CAMUS
- En Bretagne : Marion BESNARD, Caroline KEREVER
- En Centre-Val de Loire : Laurence EDMEADS, Sophie PERLOT
- En Grand Est : Valérie BEGE, Valérie BURGERT, Emmanuelle DAVIAU, Anne SCHMITT
- En Hauts-de-France : Jean-Michel BONDU, Audrey BONNEVILLE, Cécilia MARONET
- En Ile-de-France : Sonia BITTON, Catherine BOUTILLIER, Bruno GARCIA
- A La Réunion : François PROUST
- En Normandie : Etienne DUVAL, Véronique PAUL
- En Nouvelle-Aquitaine : Cécile AUTIN-MOREAU, Fatiha HAMZA, Brigitte POURMONET
- En Occitanie : Cécile JEANJACQUES, Siham MAKKOUDI, Guillaume SOULA, Nicolas TRISTRAM,
- En Pays de la Loire : Claire GAGNIERE, Stéphanie RAUTUREAU
- En Provence-Alpes-Côte-D'azur : Elisabeth HERAIL, Mahé BOISSIN

Ils sont partis en 2018 vers d'autres horizons après plusieurs années au siège : Justine JOURDAIN, Joséphine LABROUE et Stanislas RIFFAUD ; en régions : Sandrine BIANCHI et Jean-Luc RABERIN (Grand Est), Elise BOUYER, Charlotte COLLERY, Léa LEPROUT (Pays de la Loire), Jean-Claude LEON (Bretagne), Sandrine MARCHAL (Centre-Val de Loire).

Editeur : la fédération des entreprises d'insertion, 18-20 rue Claude Tillier 75012 Paris - Tél. 01 53 27 34 80
contact@lesentreprisesdinsertion.org - www.lesentreprisesdinsertion.org - [@lafederationEI](https://twitter.com/lafederationEI)

Photos : la fédération des entreprises d'insertion, la fédération des entreprises d'insertion Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Ile-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire, Provence Alpes-Côte-d'Azur ainsi que les entreprises d'insertion SISTRA, ODD, Digitane et Penn ar bio. Pour le Salon des entrepreneurs, Denis-Fabien Corlin, Sébastien Ferraro, Andrea Aubert

Pictos : Noun Project, Adobe Stock

Conception : Agence O tempora - www.otempora.com



**la fédération
des entreprises
d'insertion**

Une partie de ces actions
a été financée par



Ce projet est cofinancé
par le Fonds social européen
dans le cadre du programme
opérationnel national « Emploi
et Inclusion » 2014-2020

Efficacité économique,
finalité sociale